



Collectif « Place aux Piétons » Pour une Grand Place Piétonne à Lille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVEAU PLAN DE DÉPLACEMENTS À LILLE DES AVANCÉES EN ATTENDANT UNE PIÉTONNISATION DE LA GRAND PLACE

La Ville de Lille vient de présenter son nouveau plan de déplacement qui devrait être mis en œuvre fin Août 2016. Il prévoit une réduction importante et bienvenue du trafic de transit par la mise en place de boucles de circulation et l'extension des Zones 30 et de Rencontre dans le centre et le Vieux Lille.

Nous soutenons ce projet qui va dans le bon sens car il permettra d'apaiser ces quartiers et de favoriser les déplacements cyclistes et piétons, en contraignant la circulation automobile. Nous espérons qu'il permettra à la ville de Lille de rattraper le peloton des villes françaises ou européennes qui agissent pour favoriser les déplacements alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.

Les objectifs de ce plan s'inscrivent dans ceux du Plan de Déplacements Urbains approuvé en 2010 et voté par l'ensemble des élus de la métropole, qui prévoit :

- La réduction de la part de la voiture de 55 à 35%, or il ne semble pas y avoir de baisse de trafic depuis 2010 et le stationnement anarchique se porte toujours aussi bien ;
- Le passage à 10% de déplacements vélo sur l'ensemble de la MEL, ce qui suppose un objectif bien plus élevé à Lille (part modale que Droit au vélo estime actuellement à 7% à Lille au vu de ses comptages réalisés depuis 1999) ;
- Le passage de 10% à 20% de l'usage des transports collectifs, alors qu'aucun nouveau transport collectif réellement en site propre n'a été mis en service depuis la fin de la ligne 2 en 1999 ;
- Un axe prioritaire concernant la sécurité des déplacements "vers une vision zéro tué, zéro blessé grave" ;
- Une réduction des nuisances sonores : "vers une moindre exposition des populations les plus exposées et une préservation des zones calmes" (pour rappel, le Collectif a mesuré sur la Grand Place 68 dB sans trafic, 82 dB avec trafic).

Ce plan mériterait toutefois de couvrir l'ensemble de la Ville de Lille (pas seulement le centre-ville) et aurait pu pousser son ambition plus loin en assumant une piétonnisation de la Grand Place par exemple. Aussi, nous espérons qu'il s'agit d'une première étape et que cette réflexion sera prochainement élargie aux autres quartiers lillois.

Nous regrettons que les ambitions de ce plan de déplacement lillois soient bien isolées au sein de la Métropole : nous attendons des ambitions équivalentes des autres communes.

Concernant la circulation des transports collectifs, nous pensons qu'ils devraient être **un axe central de la réflexion** au sein de ce plan de déplacements compte tenu de la médiocre (trop lente) desserte actuelle du Vieux Lille.

Nous nous réjouissons que la piétonnisation très souhaitable de la place du Lion d'Or ne soit pas un obstacle au passage des bus. Mais notre Collectif souhaite que l'offre actuelle de desserte soit maintenue. En effet, **la fréquence est un point majeur de l'attractivité du transport collectif**. Quand on annonce « un bus toutes les 90 s aux heures de pointe », c'est dans les deux sens, donc un temps d'attente moyen de 3 mn aux arrêts, mais cela peut atteindre 7 ou 8 mn voire plus en cas d'encombres. Aux heures creuses, ou les week ends, ou en période scolaire, les temps d'attente sont bien plus longs. Nous pensons qu'il ne faut pas les dégrader.

L'autre point majeur d'attractivité des transports collectifs est la rapidité, point très insatisfaisant actuellement à cause des encombrements des voitures : De la gare au Palais de Justice, 1km à pied, le bus met théoriquement 7 mn soit 8 km/h au mieux ! Ce nouveau plan de circulation devrait être **l'occasion de mettre en place un itinéraire prioritaire pour un vrai Bus à Haut Niveau de Service** sur l'axe Gares-Palais de Justice puis une branche vers Pont Royal et une branche vers la rue du Pré Catelan. Voir un jour la possibilité d'un tram ?

L'autre aspect important est la circulation des vélos : On peut dire qu'actuellement **le Vieux Lille « n'est pas cyclable »**, et des progrès majeurs sont attendus. Nous demandons évidemment que toutes les nouvelles rues à sens unique soient équipées d'un double sens cyclable. Nous espérons aussi qu'avec la réduction escomptée du trafic dans le cadre de ce plan de déplacements, les rues à sens unique en zone 30 dans le Vieux Lille qui ne sont pas encore dotées de double-sens cyclables pourront rapidement l'être afin d'y favoriser les déplacements des cyclistes.

Nous souhaitons par ailleurs une solution à l'inconfort (voire la dangerosité) des pavés. Dans les rues actuelles seul le fil d'eau du caniveau est traité correctement et serait « roulant » à vélo. Des bandes « de confort » (en pavés sciés par exemple) comme il est envisagé de le faire à Tournai seraient bienvenues sans nuire à l'esthétique des rues.

Concernant les piétons et les cyclistes nous pensons qu'il serait judicieux de placer l'ensemble de la rue Faidherbe en zone de rencontre. Ce concept inadapté au transit actuel sur la Grand Place trouve sa pertinence lorsque le trafic est plus réduit. Déjà actuellement les revêtements de voirie font penser à une rue piétonne et nombre de piétons la traversent comme si c'était une zone de rencontre. De toutes façons nous souhaitons que la place des cyclistes soit réellement prise en compte dans les deux sens dans le cadre de la mise à sens unique de la rue Faidherbe, actuellement impraticable à vélo aux heures de pointe.

Contact presse :

Gilles LAURENT 06 01 88 97 19

Le Collectif Place aux Piétons a été créé le 6 mai 2011 et regroupe à ce jour 13 organisations : Amis de Klimato, Amis de la Terre, ATTAC Villeneuve d'Ascq, CAP 21, Droit au Vélo, Environnement et Développement Alternatif, Europe Ecologie Les Verts Lille, Lilletransport.com, Nord Ecologie Conseil, Parti de Gauche, UFC Que Choisir Lille, Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels (UNADEV), Union des Voyageurs du Nord – FNAUT NPdC.

Son objectif est de limiter la circulation automobile en ville et de rendre aux piétons et cyclistes les espaces qui le méritent (intérêt touristique, qualité de vie, rues étroites, etc...)

Limiter la circulation des automobiles et poids lourds est un impératif pour atteindre plusieurs objectifs indispensables de protection de la santé et de l'environnement :

- Diminuer les gaz à effet de serre (néfastes pour le climat) et le gaspillage de carburant
- Diminuer la pollution de l'air (particules fines, oxydes d'azote, ozone, suies...)
- Diminuer le niveau de bruit (cause de fatigue, stress...)
- Diminuer les causes d'accident,
- Faciliter la vie des personnes handicapées et des personnes à mobilité réduite (séniors, poussettes...)
- Augmenter l'espace public pour plus de convivialité et tisser des liens entre les personnes.

Et d'une façon générale améliorer la qualité de la vie en ville.